



## Echange de bonnes pratiques et amélioration de l'assistance aux mineurs étrangers non accompagnés: L'OIM, le HCR et l'UNICEF organisent un atelier de formation sur la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant en Tunisie

**26-28 juin 2014** - L'OIM, en collaboration avec le HCR et l'UNICEF, a organisé une formation sur le processus de détermination de l'intérêt supérieur (DIS) de l'enfant, à Zarzis, Tunisie, à laquelle ont participé le délégué général et les délégués régionaux à la protection de l'enfance, de même que des représentants du Ministère du développement et de la coopération internationale et de diverses organisations non-gouvernementales.

La formation visait à familiariser les partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux à ce processus de détermination dans le but d'améliorer l'assistance fournie aux enfants vulnérables se trouvant en Tunisie. Au cours de ces trois jours, différents sujets ont été abordés tels que : les facteurs pouvant entraver le bien-être des enfants et les risques liés à leur protection ; les techniques d'entretien, et le système de référencement d'enfants vulnérables actuellement utilisé en Tunisie. Cette formation a aussi permis de développer un mode opératoire standard visant à s'assurer que les mineurs étrangers non accompagnés reçoivent une assistance adaptée de la part des services existants.

Michela Macchiavello –Assistance aux Migrants Vulnérables, OIM Genève- et Hélène Legoff –Protection des Migrants, OIM Tunisie- ont présenté l'assistance fournie par l'OIM aux mineurs étrangers non accompagnés.

Au cours de ces trois jours, les principaux acteurs de la protection de l'enfance en Tunisie ont pu partager leurs connaissances et expériences, et édifier les bases d'un futur travail conjoint visant à améliorer l'assistance fournie aux enfants vulnérables. A cette fin, le Délégué Gé-



Les participants pendant une séance de formation © IOM 2014

néral à la protection de l'enfance –M. Mihyar Hamadi- a présenté la base de données nationale de la protection de l'enfance répertoriant toutes les données relatives aux cas vulnérables détectés. Le travail des participants a aussi permis d'ébaucher un système de DIS ciblant une meilleure prise en charge des cas détectés en Tunisie. Un plan de travail et des recommandations ont également été établis dans le but de mettre en place un processus de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant en Tunisie.

Cet événement a été co-financé par le programme de l'Union européenne « Stabilisation des communautés à risque et renforcement de la gestion des migrations afin

d'accompagner les transitions en Egypte, Tunisie et Libye (START)». Parmi les principales activités de ce projet visant à stabiliser les communautés, une composante protection vise spécifiquement à fournir une assistance aux migrants vulnérables via une assistance directe et la mise en place d'accords avec des structures gouvernementales et non-gouvernementales ; des activités de diffusion et de sensibilisation et la rédaction d'études et l'organisation de formations portant sur la santé des migrants et l'accès de cette population aux services en Tunisie.



Pour plus d'informations, veuillez contacter Lorena Lando, Chef de Mission OIM Tunisie, au: [llando@iom.int](mailto:llando@iom.int)